



Grenoble, le 16 novembre 2024

FNAUT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
5 Place Bir Hakeim, 38000 Grenoble
fnaut.aura@gmail.com

Monsieur Frédéric AGUILERA
Vice-Président délégué aux Transports
Région Auvergne-Rhône-Alpes
1, esplanade François Mitterrand
69269 Lyon Cedex 2

Objet : Intempéries sur la ligne Lyon-St Etienne

Monsieur le Vice-Président,

En raison des dernières intempéries, l'exploitation de la ligne Lyon-St Etienne a été dégradée puis interrompue plusieurs semaines.

A partir du 8 octobre, à la suite de glissements de terrain, la fréquence des trains sur la ligne a été fortement diminuée.

Puis après la tempête Leslie, la ligne a été interrompue du 17 octobre au 4 novembre c'est-à-dire pendant 18 jours. Et si un service de car a pu être mis en place à partir du 22 octobre, ce service a été très partiel et n'a pu couvrir tous les besoins de déplacements.

Les usagers ont donc été contraints de trouver d'autres itinéraires, de recourir à l'utilisation de la voiture ou d'annuler leurs déplacements.

Les abonnés ont ainsi payé un service qui n'a pas été rendu et pour nombre d'entre eux générer des frais supplémentaires avec par exemple l'utilisation de leur véhicule personnel.

C'est pourquoi la FNAUT AuRA demande que l'ensemble des abonnés de la ligne soient dédommagés, ce dédommagement consistant à un remboursement de leur abonnement du mois d'octobre.

Les usagers n'ont pas à payer pour un service qui n'a pas été rendu.

Vous remerciant par avance de la prise en considération de cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma parfaite considération.

Gérald PETITGAND

Président de la FNAUT AuRA

Copie : Olivier DEVAUX Directeur régional SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes